

HABITAT JEUNES

TIERS-LIEUX

Rédaction de la fiche : mars 2026

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Unhaj documente les initiatives et les pratiques d'ouverture des associations Habitat Jeunes sur leurs territoires. Le mouvement assume de manière croissante une action sur un périmètre élargi, et devient un acteur à part entière de la cohésion sociale.

Espaces de transition entre le cadre individuel et collectif, brassage social des publics, valeurs de l'éducation populaire associant pleinement les jeunes et encourageant à la rencontre, engagement citoyen... les associations Habitat Jeunes ont pu constituer dans de nombreux cas des tiers-lieux avant l'heure, et s'approprient cette approche au service des valeurs du mouvement.



UN LIEU-RESSOURCES MOBILISÉ POUR LA COHÉSION TERRITORIALE

FJT DE SAINT-AMAND-MONTROND

34-36 rue de la Brasserie
18200 Saint Amand Montrond
02.48.62.01.30 - fjtsaintamand@hotmail.com

Jérôme Pascaud - directeur
02.48.62.01.30 - fjtsaintamand@hotmail.com



THÉMATIQUES

- Numérique
- Handicap
- Restauration
- Travail
- Accès aux droits

CONTEXTE

Situé à la fois en Quartier prioritaire de la ville et en zone France Ruralité Revitalisation, le FJT de Saint-Amand-Montrond assure un rôle essentiel dans la cohésion sociale du quartier ainsi que de l'ensemble du département, étendant son action bien au-delà de son offre de logements.

Ayant développé au fil de son histoire une expertise sur les enjeux d'inclusion numérique ainsi que de handicap, le foyer multiplie les lieux d'accueil et les accompagnements ouverts aux résident.es et sur l'extérieur.

La résidence devient ainsi un lieu de ressources, où les politiques publiques nationales sont déployées en cohérence avec les valeurs du mouvement Habitat Jeunes.



FINANCEMENTS

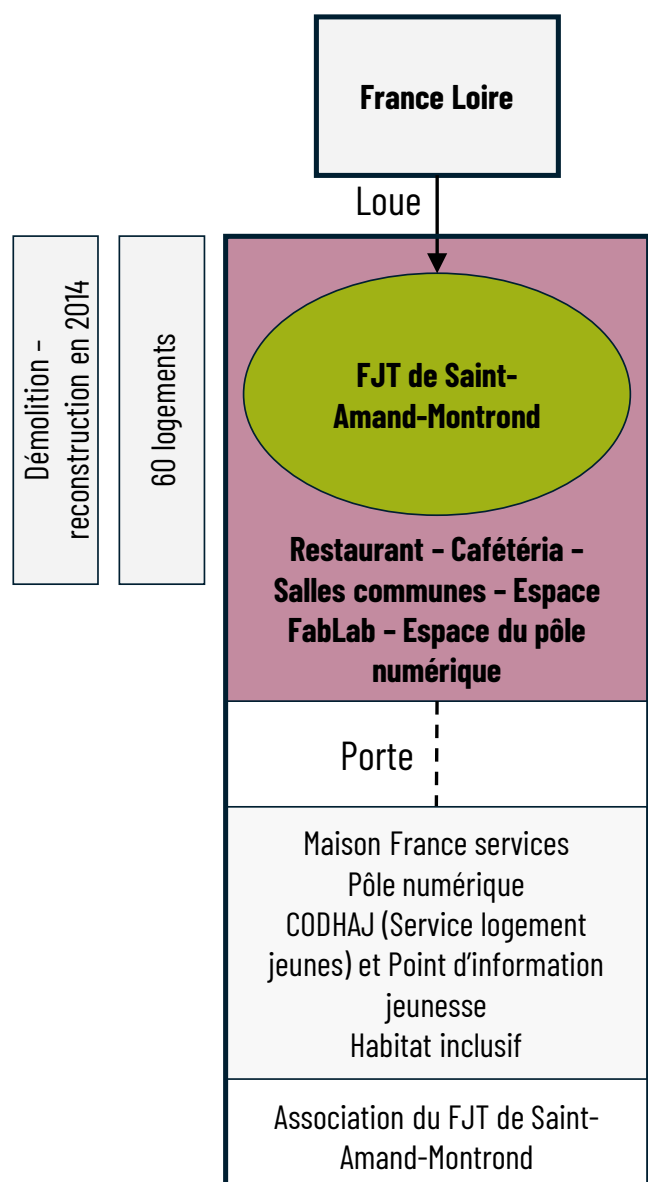
Le foyer dispose d'un grand nombre de financeurs, lié à la diversité des dispositifs portés.

- Foyer de jeunes travailleurs : autofinancement, Etat (AGLS), CAF (PSE), Conseil départemental et ville (Fonctionnement).
- Habitat inclusif : Conseil départemental (AVP), CNSA.
- France services : ANCT.

- Pôle numérique : ANCT, État et Conseil régional (SGAR), CAF, Communauté de commune (au titre du contrat de ville).
- CODHAJ (Service Habitat Jeunes) : État, FONJEP, CAF, Conseil régional, Conseil départemental, Action Logement.
- Point information Jeunesse : ANCT (Adulte relais en QPV).
- Restauration : autofinancement.

De nombreux financements sont liés à la situation du foyer en QPV, ainsi qu'en FRR (financements ANCT notamment).

STRUCTURATION



ÉQUIPES

4 ETP dédiés aux missions socles du FJT

- 7 pôles au sein du foyer (FJT, France services, Pôle numérique, Service Habitat Jeunes, PIJ, restauration, Habitat inclusif).
- 9 salarié.es sur 15 sont mobilisé.es sur des missions ouvertes au public extérieur.
- Diversité et polyvalence des profils des équipes du FJT.

À minima 1 ETP sur chaque dispositif porté



ACTIONS

- Inclusion numérique : 5 ateliers d'accompagnement par semaine au sein du pôle numérique, et 4 soirées par mois au sein du Maker Space.
- Accès aux droits : permanence de France services dans les locaux de l'association (organisation d'escape games...).
- Accès au logement : permanences au FJT et au sein des différentes Missions locales à l'échelle de l'ensemble du département.
- Restauration : ouverture sur l'extérieur en semaine et organisation de soirées.
- Interculturalité : accueil de volontaires internationaux, les et organisation d'événements dédiés.
- Inclusion : organisation d'ateliers et d'événements dédiés aux jeunes en situation de handicap et de rupture.



PUBLICS ACCUEILLIS

- Foyer de jeunes travailleurs : 90 % de moins de 25 ans, part croissante de jeunes en formation professionnalisante. Conventions pour l'accueil de jeunes en Contrats jeunes majeur-es, de Mineur-es non-accompagné-es, ou au sein de dispositifs d'hébergement d'urgence.
- Habitat inclusif : 10 personnes aux profils divers accompagnées (jeunes en insertion, seniors, personnes en situation de handicap), dont 5 au sein du foyer.
- Pôle numérique : public mixte avec des ateliers partagés ou dédiés (jeunes, MNA, personnes seniors...) : plus de 1 800 bénéficiaires en 2024.
- France services : public plus âgé, essentiellement issu de la commune, majoritairement en activité et composé de femmes : 4113 personnes accompagnées en 2025.
- CODHAJ : action menée sur l'ensemble du département, au travers de missions AIOA : 283 jeunes accompagnés en 2025.
- Point information Jeunesse : environ 750 personnes touchées à l'occasion d'événements en 2024.
- Restauration : jeunes du FJT, salarié-es du quartier, partenaires...



APPORTS AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Ouverture forte sur le quartier et multiplication d'espaces de rencontres entre les résident-es du FJT et les riverain-es favorisant le brassage social et générationnel.
- Développement d'une expertise sur les sujets liés au numérique et à l'accès aux droits bénéficiant également aux jeunes logé-es.
- Multiplication des partenaires (différents services de l'Etat, collectivités, CAF...) permettant de renforcer l'accompagnement des publics.
- Diversité et polyvalence des équipes favorisant une certaine transversalité entre les dispositifs et un regard plus complet sur les besoins des jeunes.
- Une valorisation du site au sein du quartier, vu comme un véritable lieu de ressources, facilitant son appropriation auprès des jeunes.

LA BONNE IDÉE

Développer une expertise sur les enjeux d'inclusion numérique !

Au fil du développement des différents dispositifs, le FJT de Saint-Amand-Montrond a progressivement développé une expertise en matière d'inclusion numérique.

Le pôle numérique se structure en deux activités distinctes. D'une part, des ateliers spécifiques selon les publics, pour accompagner à l'appropriation de ces outils (jeunes MNA, seniors, personnes en situation de handicap...)

D'une autre part, un Maker Space prévoyant quatre fois par mois une activité de création numérique (Rétrogaming, impression 3D, Repair Café).

Animé par un passionné habitant le quartier, ces espaces ont été progressivement appropriés par les résident-es et les riverain-es pour devenir des lieux de sociabilité à part entière.

Ce pôle numérique est reconnu au niveau national : labellisé Emmaus Connect, il a également été considéré comme une action remarquable dans le cadre des 40 ans de la politique de la ville en 2019.



MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Identification du FJT par les pouvoirs publics (Etat déconcentré, région, département...) comme lieu de ressources dans un contexte territorial paupérisé, permettant un financement de nombreux dispositifs portés (France services, Pôle numérique, CODHAJ...).
- Renforcement des liens avec les partenaires facilitant le positionnement pour l'obtention de financements complémentaires via des appels à projets sur les dispositifs portés en propre (restauration, PIJ).
- Stabilisation des financements favorisant un équilibre économique global de la structure, par une multiplication des financeurs et un renforcement de la part des produits indépendants de l'exploitation du FJT (taux de remplissage et restauration).
- Financement de moyens humains sur les différents dispositifs renforçant de manière indirecte l'accompagnement des jeunes en multipliant les interlocuteur-rices et les moments d'échange.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Contexte territorial (QPV et FRR) permettant une mobilisation des politiques publiques dédiées.
- Stratégie de la direction et de la gouvernance visant à se mobiliser pour répondre aux sollicitations des partenaires, y compris en adaptant le fonctionnement interne (exemple du CODHAJ déployé sur l'ensemble du département).
- Capacité à mettre en cohérence les différents dispositifs au travers de thématiques partagées (numérique, accès aux droits, handicap).
- Profil des équipes, entre expertise sur un dispositif précis et forte polyvalence.
- Espaces adaptés à la suite de la démolition-reconstruction du FJT en 2009.



POINTS DE VIGILANCE

- Charge administrative importante liée au suivi de l'ensemble des financements perçus.
- Financements perçus centrés sur des projets et ne permettant pas de porter des fonctions support ou d'encadrement transversal.
- Restauration déficitaire à la suite d'une baisse de fréquentation post-Covid.



PHILOSOPHIE DU PROJET

Le FJT de Saint-Amand-Montrond démontre comment l'Habitat Jeunes peut jouer un rôle central dans les territoires faisant face à d'importantes difficultés sociales. Ayant progressivement agrégé un certain nombre de dispositifs développés dans le cadre de politiques nationales ou locales en faveur des territoires paupérisés, il est devenu un véritable lieu-ressources à l'échelle du quartier et de l'ensemble du sud du département du Cher.

Acteur reconnu par l'ensemble des partenaires locaux, le FJT joue un rôle essentiel dans la cohésion de son territoire, au bénéfice de ses usagers extérieurs, mais avant tout de ses résident-es qui s'inscrivent au sein d'un projet Habitat Jeunes renforcé.

